

Avis de mutation

Employeur

Nom de l'entreprise

Contrat n°

Personne assurée

Nom

Prénom

Rue / N°

NPA / Localité

Date de naissance

N° AVS

Modification du salaire

Nouveau salaire annuel AVS

à compter du

Taux d'occupation

%

(Salaire brut ajusté au taux d'occupation, extrapolé à une année entière)

Changement de groupe de personnes assurées

Mutation au

Attribution au groupe d'assurées

(voir la définition des plans de prévoyance)

Retraite partielle (possible à partir de 58 ans)

Nouveau salaire annuel AVS

à compter du

Taux d'occupation

%

(Salaire brut ajusté au taux d'occupation, extrapolé à une année entière)

La personne assurée désire-t-elle le versement de la prestation de vieillesse?

 oui non

(Le droit à la prestation de vieillesse correspond à l'ampleur de l'abandon de l'activité lucrative)

La personne assurée désire-t-elle la poursuite de la prévoyance actuelle?

 oui non

(Veuillez noter à ce propos les dispositions de l'art. 10, al. 11 du Règlement de prévoyance)

Congé sans solde / Suspension saisonnière

Interruption du

au

 poursuite risque et épargne poursuite épargne suspension de la couverture

Changement d'état civil

 mariage le divorce le veuf/veuve partenariat enregistré le dissolution du partenariat enregistré depuis

Remarques

Lieu et date

Timbre et signature de la société